

Soigner les plantes par les plantes : Purins, décoctions, tisanes,

...

Labellisée Eco-phyto par Vivea - Co-organisée en partenariat avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

• S'approprier la législation quant à la fabrication, la vente, l'utilisation et la communication des préparations naturelles • Maîtriser la diversité des préparations naturelles, leurs modes d'action, les modalités d'application • Etre capable de réaliser la fabrication de quelques préparations naturelles.

Enjeux

Les préparations naturelles à base de plantes (purins, décoctions, tisanes, etc...) sont une alternative intéressante à l'utilisation de produits phytosanitaires. Elles permettent également un ajustement de la fertilisation organique aux besoins nutritionnels des cultures. Ces préparations peuvent être produites sur l'exploitation ou achetées.

Contenu

- Réglementation sur les préparations naturelles peu préoccupantes, normes des engrais foliaires,
- Recettes de fabrication (décoction, fermentation, tisanes),
- Utilisations et modalités d'application (dilution, emploi en foliaire ou au sol, point de vigilance)
- Flore utilisable (usages et de mode d'action), matériel de fabrication (cuve, tamis, filtre) et matériel d'application des préparations naturelles (pulvérisation/poudrage)
- Mise en culture (consoude, oignon, plantes aromatiques et médicinales...) et cueillette sauvage de la flore spontanée (ortie, prêle, fougère...)
- Préparation d'un purin

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 17/01/2022

Tarifs

Adhérent 210€
Non adhérent 210€
Non agricole 210€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
Autres fonds de formation, nous contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes
celine.mendes@bio34.com
CIVAM bio 34
Maison des Agriculteurs B
Mas de Saporta CS 50023
34875
LATTES
Tel. 04 67 06 23 90
N° d'organisme de formation :
91340782734

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès : Accessibilité PSH :
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

Dates, lieux et intervenants

17 janv 2022

09:00 - 17:00 (7hrs)

FD Civam 30

30250 Sommières

Gérard Augé, agronome, pédologue et producteur
biodynamiste

Co-organisateur(s)

Partenaire(s)

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

__

Code postal : _____

Commune _____

__

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))